

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 92 (1947)
Heft: 8

Artikel: Histoire des fortifications de Saint-Maurice [fin]
Autor: Renaud, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-348392>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Histoire des fortifications de Saint-Maurice

(Fin.)

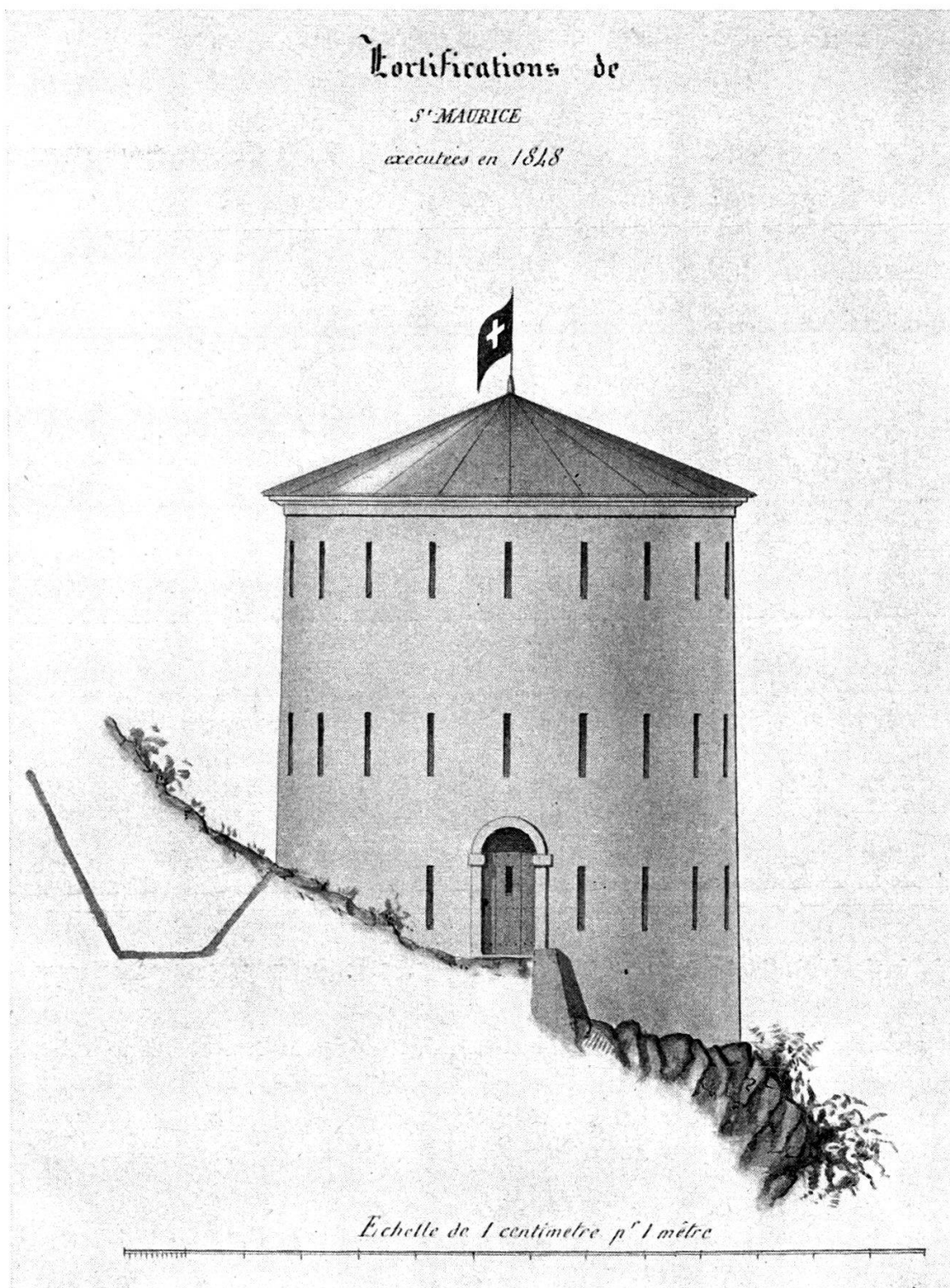
LA FORTIFICATION DU SAINT-GOTHARD DÈS 1886, ET CELLE
DE SAINT-MAURICE DÈS 1890, Y COMPRIS LA GUERRE DE
1914 A 1918.

A partir de 1880 environ, l'histoire des fortifications de Saint-Maurice doit être placée dans celle plus générale des fortifications nationales dont elles ne constituent plus qu'un chapitre particulier et souvent secondaire. Notre pays éprouve en effet le besoin de développer toujours mieux les mesures propres à assurer le maintien de sa neutralité dans une Europe dont l'équilibre politique a été profondément modifié par la formation de la *Triple alliance* survenue après la guerre de 1870-71. Formée d'abord en 1872 de l'Allemagne, l'Autriche et la Russie, puis dès 1887 des deux premiers Etats et de l'Italie, elle plaça la Suisse entre ce bloc puissant et la France. Cette situation dura jusqu'en 1915, année où la Triple fut rompue par l'entrée en guerre de l'Italie aux côtés de la France, ce qui apporta à la Suisse un changement de conjonctures stratégiques important pour vingt ans. Mais on peut considérer que la situation résultant pour nous de la Triple se renouvela par la formation d'une coalition semblable après l'*Anschluss* de l'Autriche et le *Pacte d'acier* entre l'Allemagne et l'Italie. A deux époques différentes, les mêmes situations politiques provoquèrent les mêmes renforcements de la défense militaire de la Suisse. Mais il est un autre facteur

qui, vers 1880, intervint vigoureusement en faveur de la fortification permanente, c'est le développement des passages des Alpes. En 1882, c'est l'achèvement du tunnel du Saint-Gothard, en 1906, celui du Simplon, ouvrages qu'il nous appartient de défendre à tout prix. C'est de ces diverses circonstances que sont nées, en 1874, l'armée de campagne et, dès 1880, la grande préoccupation de renforcer la barrière des Alpes, que l'historien Paul Martin relate en ces termes : « L'idée de barrer les routes d'invasion des pays voisins, de couper les bases d'opération qui passent par notre territoire, est l'éternel postulat de la défense de la Suisse ».

Les premiers travaux commencèrent au Saint-Gothard, car son importance était momentanément plus grande que celle du Bas-Valais. En 1886, on fortifiait la sortie sud du tunnel, puis les travaux s'étendirent à l'ensemble du massif où, en 1892, on avait déjà dépensé plus de 9 millions de francs. L'opinion publique s'inquiétait de ces fortes dépenses et craignait au surplus qu'elles nuisent à l'armée de campagne dont on tenait à maintenir l'armement et les effectifs à la mesure de la mission qu'on lui confiait. Cependant, *le 24 juin 1892, les Chambres fédérales votèrent le premier crédit, s'élevant à 2 millions 100 000 francs*, pour fermer la vallée du Rhône par des fortifications semi-permanentes à Saint-Maurice. Cette décision fut précédée d'études stratégiques, tactiques et techniques sur le choix de la position, et aussi de vives controverses qui retardèrent quelque peu la construction que, pour des raisons de politique internationale, le Conseil fédéral se proposait de réaliser avant le 1^{er} mai 1892.

En 1891, le chef de l'E. M. G. avait proposé tout d'abord au chef du Département militaire fédéral de renforcer provisoirement les anciennes fortifications du défilé et d'installer des positions d'artillerie sur le plateau de Vérossaz et à Lavey. Mais un officier attaché au Département militaire fédéral, le lieutenant-colonel *R. Weber*, établit simultanément un contre-projet intitulé « *Projet de barrage du défilé du Rhône à Saint-Maurice par la fortification semi-permanente à Savatan-*



La Tour ronde au-dessus du château de Saint-Maurice
La construction, commencée en 1832, ne fut achevée qu'en 1848. (Dessin attribué
au Plt du génie Hermann Siegfried).

Dailly », où il proposait de placer un armement de 50 canons et mitrailleuses et de les confier à une garnison de 1350 hommes, capable de se défendre elle-même, sans dépendre de troupes d'opérations.

Quoique adopté par la suite, le projet Weber fut tout d'abord très vivement combattu par le chef de l'E. M. G. qui, abandonnant son intention première de renforcer le défilé, proposa de choisir la position de Martigny. Cette idée n'était d'ailleurs pas nouvelle, et parfaitement justifiée du point de vue stratégique, comme Hermann Siegfried l'avait démontré en 1862 dans le mémoire que nous avons déjà cité.

Les deux projets avaient donc des motifs sérieux d'être retenus l'un et l'autre, et le Conseil fédéral ne put se déterminer sans ordonner une étude plus approfondie. Elle fut confiée à la Commission des fortifications qui, en avril 1892, effectua une reconnaissance de plusieurs jours dans la région de Martigny, à la suite de laquelle elle prit à l'unanimité la décision de recommander au Département militaire fédéral la construction de fortifications à Saint-Maurice.

La raison essentielle de la décision prise en 1892 réside dans le coût extrêmement élevé du projet de Martigny. Cette position aurait exigé des fortifications permanentes, alors que celles de Savatan et de Dailly, plus fortes naturellement, pouvaient être renforcées à moins de frais par des ouvrages semi-permanents. Enfin, la fermeture du nœud de communications de Martigny exigeait la construction de plusieurs gros ouvrages, l'un dans la plaine, et trois à Gilloud, Follatteres et Chemin, le tout devisé à 10 ou 11 millions de francs, et un délai de construction de quatre ans. Ce sont, très brièvement résumées, les circonstances dans lesquelles le paisible pâturage de Savatan, la terrasse ensoleillée de Dailly et les rochers de l'Aiguille sont entrés dans l'histoire militaire de Saint-Maurice. Les discussions terminées, les esprits apaisés, le choix fut bien accepté. La décision avait sans doute été dictée par l'état des finances fédérales et le désir de ne pas

affecter à Martigny une garnison qu'il aurait fallu porter à 20 000 hommes à prélever sur les effectifs de l'armée de campagne. La ténacité du lieutenant-colonel Weber l'avait emporté, et son sens tactique avait eu raison, car la nouvelle position, imprenable de front, avait une valeur défensive considérable.

Les travaux de fortification à Savatan et à Dailly commencèrent donc au cours de l'été 1892. On n'avait pas eu le temps d'élaborer des projets détaillés et la Commission des fortifications, entièrement absorbée par les travaux du Gothard, délégua ses pouvoirs à une commission restreinte dans laquelle siégeait l'auteur du projet et le colonel brigadier *David Perret*, désigné comme *commandant de la défense du Bas-Valais*. Le capitaine *J. Rebold* fut désigné comme chef des travaux. Cependant, les premiers artilleurs de forteresse de la garnison de Saint-Maurice furent formés à Airolo en 1893, et ce n'est qu'en 1894, dans le courant de l'été, que les ouvrages de Dailly et de Savatan, assez avancés, purent être utilisés pour l'instruction ; ils furent achevés au mois de novembre. La même année, le colonel Perret fut nommé *commandant des fortifications de Saint-Maurice*. Le colonel *Dietler* et le capitaine *Rebold* firent partie du premier E. M. des fortifications, le premier comme chef de l'artillerie et commandant des écoles de recrues, le second comme chef du génie. Les noms de ces chefs méritent d'être retenus car, à l'esprit d'entreprise, ils joignirent une grande foi dans leur œuvre. Le colonel Perret ne resta cependant pas longtemps à ce poste, mais Dietler et Rebold, en fonctions jusqu'en 1910, furent véritablement l'âme de nos fortifications. Attachés durant vingt ans à la même œuvre, ils évitèrent dans les charges importantes qu'ils occupèrent les mutations si préjudiciables à la continuité des réalisations. Ainsi, bien qu'en 1903 la Commission des fortifications reléguât Saint-Maurice au second plan, les travaux effectués durant cette période firent plus de progrès qu'au Gothard.

Dès le début, Savatan fut le fort d'arrêt et Dailly l'ouvrage de protection du premier. Mais l'armement qu'ils reçurent était bien inférieur à ce que prévoyait le premier mémoire de Weber. A Savatan, on réserva l'artillerie cuirassée d'obusiers de 12 cm., les canons cuirassés de 5,3 cm. à tir rapide¹ que l'on dissimulait dans les broussailles du fort, les canons de casemate de 8,4 cm. en bronze et quelques mitrailleuses. A Dailly, la mission d'interdiction était assumée essentiellement par les canons de 12 cm. sur affûts à éclipse mobiles dans les tranchées. La Commission des fortifications avait pleinement conscience de l'insuffisance numérique de l'armement et du caractère provisoire des installations ; elle rendait le Département militaire fédéral attentif au fait qu'il fallait prendre en considération les propositions du commandant de la garnison pour compléter l'œuvre commencée. C'est bien ce que l'on fit, car, peu à peu, on amena de nouvelles pièces et l'on développa les installations nécessaires à la vie d'une garnison. En dépit de ces modestes débuts, les fortifications de Savatan et de Dailly faisaient bonne figure. On était fier d'une artillerie moderne, précise, tirant sans fumée, et si vite même, qu'elle permettait de donner aux ouvrages « une force de résistance inconnue jusqu'à ce jour », et dont l'effet était estimé de quatre à huit fois supérieur à celui d'une artillerie de siège d'un calibre équivalent.

De 1895 à 1903, on fit de nombreuses améliorations ; on installa à Savatan et à Dailly les batteries ouvertes de canons de 12 cm. de position avec frein hydraulique. On réussit à placer définitivement à Dailly deux canons de 10,5 cm., un de 15 cm. et des mortiers de même calibre, matériel qui avait servi à Thoune à des essais. En 1899, on signalait déjà la nécessité d'un ouvrage de flanquement dans la paroi rocheuse de Vérossaz. A une époque périlleuse, on plaça déjà sur la terrasse de l'Ermitage des canons de 8,4 cm. avec une dota-

¹ Au cours de la mobilisation de guerre de 1914-18, quelques-unes de ces pièces, transportées sur des camions, furent utilisées hors des forts et constituaient ainsi une sorte d'artillerie blindée automotrice, car les servants y étaient déjà protégés par un blindage latéral et une coupole mobile.

tion de munition. Mais c'est en 1911 seulement que les premiers travaux de construction commencèrent à la *Galerie du Scex*, dont la conception tactique était extrêmement heureuse. Il est intéressant de relever que la surveillance, l'entretien et le service des mines du *tunnel du Simplon* furent longtemps placés sous la direction du commandant des fortifications de Saint-Maurice.

La mobilisation de guerre de 1914 à 1918 donna aux fortifications de Saint-Maurice un développement considérable. Ce fut l'époque de l'organisation et de l'armement de la défense extérieure. Le caractère des défilés est de présenter les points les plus faibles vers les hauteurs par lesquelles on peut les dominer. Aussi longtemps que l'on n'eut pas à craindre les armées motorisées et les engins blindés, on considéra comme suffisante la défense de la plaine, et on porta toute l'attention à la défense des hauteurs. On trouvait toujours une position plus élevée à fortifier, afin qu'elle ne devînt pas un poste dominant aux mains d'un ennemi. C'est alors que de la Croix de Javernaz à Collonges, sans négliger la plus petite des vires de haute montagne apte à appuyer une défense, on creusa des fossés, on édifia des abris, on arma tout ce qu'on put armer. En comptant la défense extérieure, le nombre total des pièces d'artillerie s'élevait à 65.

UNE PÉRIODE NÉFASTE : 1918 A 1930.

L'armistice de 1918 suspendit tous les travaux et les fortifications de Saint-Maurice connurent jusqu'en 1929 toutes les conséquences néfastes de l'esprit pacifiste qui s'étendit alors sur le pays. Cependant, le colonel *Ernest Grosselin* continua la grande œuvre de Dietler. Dans cette période critique, il fut l'âme de Saint-Maurice menacé et réussit à faire subsister trois facteurs importants : les ouvrages maintenus en bon état, l'instruction et surtout l'esprit de la garnison. Durant cette période, aucun crédit ne fut plus accordé pour la construction de nouveaux ouvrages. On désarma même les ouvra-

ges de Savatan et de Dailly de l'artillerie semi-mobile de 7,5 cm. et 12 cm. qui permit d'armer les batteries mobiles de l'ancien *Régiment d'artillerie 5* de Saint-Maurice. On déclassa sans les remplacer les canons Krupp de 10,5 cm. et les mortiers de 15 cm. qui ont été remis au Musée militaire de Morges. Le canon de 15 cm. survécut jusqu'en 1941, où l'éclatement d'un obus dans le tube mit fin à une glorieuse carrière, dont les échos se répercutent encore à la Vire-aux-Bœufs et dans la Glacière de Pont-de-Nant.

LES FORTIFICATIONS DU BAS-VALAIS DE 1930 A NOS JOURS.

Dès 1930, la situation s'améliora quelque peu, sous la pression d'événements politiques trop récents pour qu'il soit nécessaire de les évoquer, et surtout aussi sous l'impulsion de plusieurs commandants énergiques qui ont, à des titres divers, œuvré patiemment pour moderniser les armements de Savatan et de Dailly. Le colonel Huber, qui fut dès 1940 le chef de l'état-major général de l'armée, fit beaucoup, lors de son commandement à Saint-Maurice, pour que l'on fixât un programme de construction de longue haleine « basé sur la mission de la place fortifiée et sur l'effectif des troupes qui y sont attribuées ». Il estima avec raison que la mission de Saint-Maurice ne consiste pas seulement à barrer le défilé, mais à le maintenir ouvert en vue d'une action offensive, en servant de tête de pont. Avec raison, il déplora que Martigny ne soit pas fortifiée, car depuis 1880, l'amélioration de toutes les routes qui y aboutissent a donné à ce nœud de communications une importance accrue. La justesse de ces vues est attestée par le fait que l'on n'a pas tardé à doter le fort de Dailly d'une nouvelle et puissante artillerie à longue portée destinée à des barrages opératifs, puis à incorporer en 1938 les fortifications dans la Brigade de montagne 10.

La période de fortification qui commença en 1938 est trop récente pour autoriser une description détaillée. Il faut se

LA GARNISON DES FORTIFICATIONS DE SAINT-MAURICE

du 16. 11. 1923 au 3. 3. 1930 : Colonel Roger de Crou-
saz ;

du 3. 3. 1930 au 31. 12. 1934 : Colonel Georges Marcuard ;
du 1. 1. 1935 au 1. 11. 1936 : Colonel Jakob Huber ;
du 1. 11. 1936 au 31. 12. 1937 : Colonel Julius Schwarz ;
.
du 1. 4. 1940 au 19. 4. 1947 : Colonel Louis Mamin.

On remarquera qu'entre le 1. 1. 1938 et le 1. 4. 1940, la Garnison de Saint-Maurice n'a pas eu de commandant. Ce poste avait été supprimé, ainsi que l'état-major de la Garnison ; les troupes dépendaient alors directement du Cdt de la Br. mont. 10, le colonel-brig. Schwarz et de son chef d'artillerie, le colonel Adrien Tschumy à qui l'on doit en très grande partie le renforcement des fortifications du Bas-Valais. Mais l'importance des troupes affectées dès 1940 à cette région du Réduit national nécessita le rétablissement du commandement de la Garnison de Saint-Maurice dont on a déjà rappelé ici ¹ avec quel bonheur il fut assumé par le colonel Mamin.

L'organisation des troupes de la garnison a beaucoup varié et la discrétion à laquelle nous sommes tenus ne permet pas d'en donner une idée. Qu'il suffise de savoir qu'on y rencontre, à côté des artilleurs, des troupes d'infanterie qui ne sont jamais trop nombreuses pour assurer une défense mobile indispensable, et des spécialistes de toutes les armes, de toutes les machines et de tous les services, unis par le meilleur esprit de corps.

CONCLUSIONS ET ENSEIGNEMENTS.

L'histoire déjà longue des fortifications de Saint-Maurice permet de dégager quelques enseignements qu'il nous paraît intéressant de donner à nos lecteurs.

1. *La fortification des Alpes est basée sur des principes justes et durables.* Elle a incontestablement contribué à sauvegarder notre existence nationale. Bien aménagée, elle serait

¹ R. M. S. 1947, N° 5.

encore, dans une guerre future, le plus sûr refuge de l'armée chargée d'une défense devenue très difficile, sinon impossible, en rase campagne.

2. La fortification ne doit cependant pas se développer au détriment de l'armée de campagne, et *la construction d'un nouvel ouvrage ne doit jamais être entreprise en dehors d'un plan d'ensemble* préalablement arrêté en tenant compte de la mission fixée aux fortifications et des moyens qu'il est réellement possible de leur attribuer, tant en ce qui concerne les effectifs, que les crédits et les armements.

3. *La fortification doit être construite en temps de paix*, sous la responsabilité de la Commission de défense nationale conseillée par les spécialistes de la *Commission des fortifications*¹. C'est là la meilleure garantie de l'observation d'une doctrine et d'un emploi judicieux des moyens. D'ailleurs, lorsqu'elle est renvoyée à une période d'hostilités, la fortification souffre de l'absence de main-d'œuvre qualifiée, de matériel de qualité, et coûte beaucoup plus cher.

4. « *Le défaut de tout système fortifié est de n'être jamais ni achevé, ni complet* ». Cette juste remarque de Paul Martin, l'historien déjà cité, ne doit jamais être oubliée par ceux qui, trop nombreux, en ignorant tout de la question, jugent sévèrement la fortification dont certains éléments leur paraissent désuets. La meilleure façon de maintenir constamment nos fortifications à un niveau suffisant est d'éviter les *constructions provisoires* et de consacrer les moyens disponibles à un petit nombre d'ouvrages très solidement construits, et parfaitement entretenus, de déclasser délibérément ceux qui ne correspondent plus aux conceptions tactiques ou aux exigences techniques modernes.

Major ANDRÉ RENAUD.

¹ Créée en 1885, cette commission a rendu les plus grands services ; mais ses attributions ont été suspendues de 1914 à 1918 et de 1939 à 1945. Cela peut s'expliquer. On ne peut par contre que déplorer qu'elle n'ait, après 1918, reprises délibérations qu'en 1926.

BIBLIOGRAPHIE

HERMANN SIEGFRIED : *Valeur de la position de Saint-Maurice*. R. M. S. N^{os} 9, et 10, 1862.

*** *Die Befestigung des Rhonethals*, Allg. Mil. Zeit. Darmstadt N^o 80, 1892.

J. REBOLD : *Die Befestigung im Defilee von St-Maurice*. Schw. Monatschr. für Off. aller Waffen. N^o 6, 1901.

J. REBOLD : *Die schweizerischen Befestigungsbauten seit 1815*. Allg. Schw. Militärzeit. 1935.

La Bibliothèque militaire fédérale a conservé un grand nombre de documents et de mémoires originaux. Le Colonel HAUSAMMANN, ancien chef du bureau du génie des Fortifications de Saint-Maurice, a mis à notre disposition un *Mémorial sur la construction des fortifications de Saint-Maurice*, ainsi que les documents qui ont servi à l'illustration de cet article. Qu'il veuille trouver ici l'expression de notre vive gratitude pour ce geste précieux.

A. R.
